

COMMUNIQUE
Marseille, le 22 mars 2021

Questions et demandes, contactez :
Gwénaél RICHEROLLE, Directeur de Cabinet
06 23 72 80 42
gricherolle@marseille.fr

**Réaction de Pierre BENARROCHE, Maire du 4^{ème} Secteur, suite au
Carnaval de la Plaine qui s'est tenu le 21 mars 2021**

« Je condamne fermement et sans ambiguïté la tenue de ce carnaval qui a eu lieu en dehors du respect de toutes les règles.

En premier lieu, et en cette période de COVID, le non-respect des règles sanitaires est un affront aux personnels de santé qui luttent au quotidien pour sauver des vies et qui sont épuisés.

Pour éviter toute flambée épidémique, j'appelle les carnavalières et carnavaliers à la responsabilité et à la précaution : il est indispensable de se faire tester dans les 7 jours, de porter systématiquement un masque en attendant le résultat des tests et de s'isoler au moindre symptôme pendant une période de 8 jours, afin de préserver la santé de nos concitoyennes et concitoyens.

En second lieu, le non-respect des règles applicables pour la tenue de manifestations publiques, dont se sont affranchis les organisateurs, est une entorse à la vie démocratique et républicaine.

Pour garantir la sécurité de toutes et tous, et mettre en place l'organisation appropriée, ce carnaval et tous les événements de cette nature devront, à l'avenir, faire l'objet de déclarations en Préfecture.

Cette situation ne fait que refléter, hélas, la situation incontrôlée et tendue sur la Plaine qui perdure depuis plusieurs mois et dans laquelle quelques

personnes se sont appropriées un territoire sans aucun respect pour ses habitantes et habitants, le quartier et l'environnement.

Tags et dégradations répétés de l'espace public, fêtes sauvages et regroupements à toute heure du jour et de la nuit : l'usage collectif, convivial et festif de la Plaine ne doit pas faire oublier que cette Place appartient à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais et ne peut être privatisée au profit de quelques-uns.

L'intérêt particulier ne peut prévaloir sur l'intérêt général et le bien public.

Nous avons promis l'apaisement sur la Plaine. Il faut désormais que des mesures soient prises pour que de tels débordements ne puissent se reproduire. »